

## Modalités organisationnelles des championnats de France Benjamins 2023

Clichy, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Le nombre de qualifiés actuel dépasse très largement celui projeté au moment de l'auto-construction des grilles de qualification à l'issue de la webconfrontation benjamine des Ligues de juillet : les rankings de qualification s'avèrent beaucoup trop larges, et de facto, des grilles d'accès trop accessibles.

Pour autant, il est hors de question d'empêcher les nageurs qui ont décroché leurs qualifications de participer aux championnats de France Benjamins.

Le CN Chalon sur Saône, l'hôte de ces championnats et la Fédération Française de Natation sont à pied d'œuvre pour adapter le format de compétition et optimiser les conditions d'accueil qui s'annoncent contraignantes.

La première adaptation consiste à améliorer le flux des nageurs dans l'établissement et de dédoubler la capacité d'accueil du public, extrêmement nombreux pour cette catégorie.

👉 **CHAQUE RÉUNION SERA DÉDOUBLÉE** comme suit :

- une première session accueillera les benjamins 1<sup>ère</sup> année
- une seconde réunion accueillera les benjamins 2<sup>ème</sup> année.

Les échauffements seront largement optimisées, même s'ils s'annoncent courts : 45 minutes pour chaque échauffement, sachant que Chalon dispose d'un bassin de 25m pour la récupération et la finalisation des échauffements.

Nous demandons instamment de respecter ces dispositions en ne vous autorisant pas à faire nager des Benjamins 2 lors de l'échauffement de la session des Benjamins 1 et vice-versa. Dans le même esprit, pour tous ceux qui n'ont que des benjamins d'une année ou l'autre, de respecter les horaires d'accès à l'établissement.

Les premières statistiques sur les qualifiés font apparaître que 202 nageurs sont qualifiés sur une épreuve, 149 sur deux, soit 351 nageurs au total. Cela devrait contribuer grandement à favoriser le flux des nageurs dans l'établissement.

👉 **L'accès à la piscine pour les nageurs :**

Nageurs et entraîneurs pourront accéder à l'établissement par l'entrée du bassin ludique située tout au début du bâtiment. C'est à cet endroit que les pass seront récupérés. La distribution s'effectuera selon un classement par région puis par ville.

Concernant ceux-ci, les pass entraîneurs seront accordés comme suit :

- jusqu'à 4 nageurs **engagés** : un pass,
- de 5 à 8 nageurs **engagés**, deux pass,
- de 9 à 12 nageurs **engagés**, trois pass
- un 4<sup>ème</sup> pass pourra être réclamé par les 3 clubs qui ont plus de 12 nageurs **engagés**.

Considérant la situation exceptionnelle de ces championnats, **absolument AUCUNE dérogation ne sera accordée** à ces quotas, quelque soit l'argumentaire développé.

La piscine sera ouverte le vendredi 15 décembre à 18h00, jusque 19h45. Nous vous encourageons à venir prendre vos pass lors de ce créneau pour limiter l'affluence une fois la compétition débutée. Si nous avons la possibilité d'avancer cet horaire d'ouverture (conditionné par la Coupe de France des Départements) nous le ferons.

### **Les espaces pour les nageurs :**

L'Espace Nautique sera ouvert en totalité, avec de larges plages dans la partie ludique pour vous y installer.

Les places réservées au public (très nombreux à vouloir assister à la compétition) restreindra d'autant les zones accessibles aux nageurs.

Vous ne pourrez pas tous vous installer au bord du bassin de compétition. Pour autant, des zones plus au calme, propices à la concentration vous sont dédiées.

Seuls les bassins de 50m et de 25m seront utilisables. Les bassins ludiques et d'apprentissage seront interdits d'accès.

### **Billetterie public :**

Au regard du contexte exposé ci-avant, beaucoup de parents n'ont pas réussi à acheter des places pour assister aux courses de leur enfant.

Le travail que nous avons réalisé sur le format de la compétition nous permet de ré ouvrir la billetterie avec une capacité d'accueil plus que doublée.

Les places sont vendues PAR SESSION benjamins 1 (filles 12 ans et garçons 13 ans) ET benjamins 2 (filles 13 ans et garçons 14 ans).

Soyez très attentifs à ce nouveau dispositif qui nous permettra de vous accueillir plus nombreux.

### **La réunion technique :**

Elle se déroulera en visio conférence le jeudi 14 décembre, lors de la pause méridienne. C'est à cette occasion que les horaires seront communiqués, attendu qu'il est impossible à cet instant d'anticiper les stratégies d'engagement des qualifiés.

### **Le déroulement de la compétition :**

**Session benjamins 1<sup>ère</sup> année PUIS session benjamins 2<sup>ème</sup> année :**

L'ensemble des épreuves de chaque session sera organisée comme suit :

- Semestre 1 et 2 seront mélangés pour les premières séries,

- l'avant-dernière série réunira les 8 meilleurs nageurs nés au semestre 2,
- la dernière série réunira les 8 meilleurs nageurs nés au semestre 1.
- Les trois premiers du classement au temps de chaque épreuve, par semestre, seront invités à se rendre au podium.

### **Cérémonies protocolaires**

Deux options sont à l'étude :

**En cas d'horaires favorables :** remise des récompenses à l'issue de chaque épreuve sur le bord du bassin.

**En cas d'horaires défavorables :** remise des récompenses dans l'espace club au cours de chaque session concernée.

Nous souhaitons que les podiums se déroulent dans les meilleures conditions possibles avec la possibilité pour les entraîneurs et les parents de pouvoir y assister et prendre des photos : ce sont ces critères qui guideront l'arbitrage entre les deux options.

### **Retransmission TV des championnats :**

Le CN Chalon sur Saône a prévu de retransmettre intégralement la compétition. Le lien vous sera communiqué via le site du club organisateur : <http://www.cnchalon.fr/>

Merci pour la lecture attentive de cette note. Nous ferons tous ensemble le succès de ces championnats.